

» Travail des enfants



Protéger les enfants d'un travail dangereux

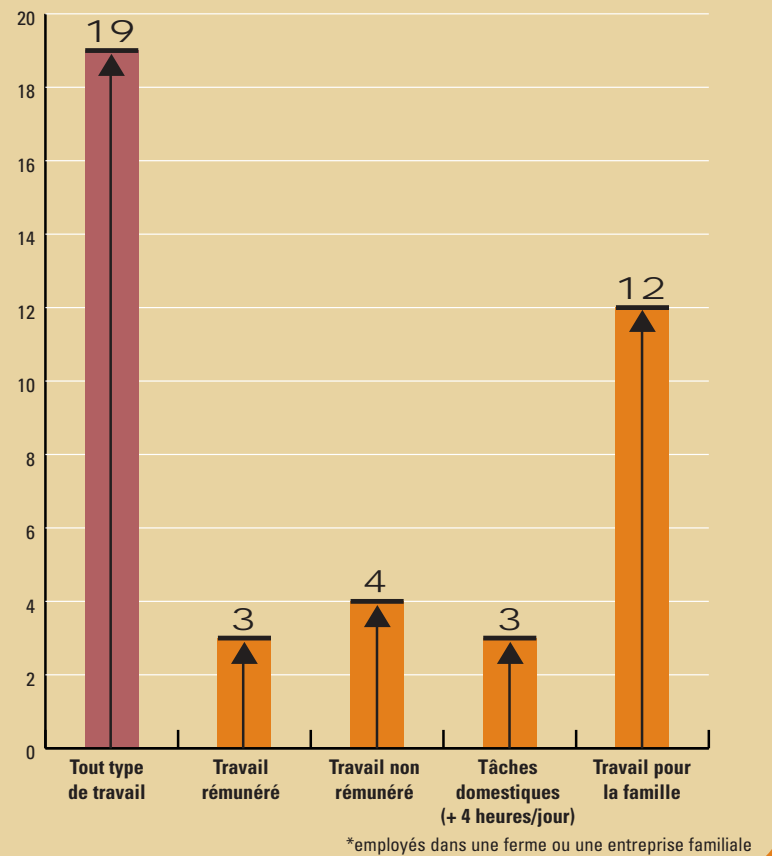
Des millions d'enfants travaillent pour aider leur famille, sans que cela soit nocif ou constitue une forme d'exploitation. Mais des millions d'autres effectuent des travaux dans des conditions qui tuent toute joie enfantine et bafouent le droit de l'enfant à un développement mental et physique normal.

Les enquêtes par grappes à indicateurs multiples (MICS) de fin de décennie ont permis pour la première fois à 49 pays de rédiger des rapports sur le travail des enfants. Ces données sont encore en cours d'étude et d'analyse. Des analyses préliminaires montrent que dans plus de 30 pays représentant 35 % des pays en développement, 19 % des jeunes de 5 à 14 ans travaillent. Environ 21 % des enfants de ce groupe d'âge vivant en zone rurale travaillent, contre 13 % de ceux qui vivent en zone urbaine. Deux tiers de ces enfants travaillent dans la ferme ou l'entreprise familiale.

Une analyse plus détaillée est en cours sur l'impact du travail sur le droit de l'enfant à l'éducation. (Voir aussi pp. 10 et 11)

Les deux tiers travaillent pour leur famille*

Pourcentage d'enfants de 5 à 14 ans effectuant un travail rémunéré ou non, chargés de tâches domestiques nécessitant quatre heures ou plus ou employés dans une ferme ou une entreprise familiale



» Enregistrement des naissances

Le droit à un nom et une nationalité

Chaque enfant a le droit d'être enregistré dès la naissance. C'est un premier pas, qui garantit tous les autres droits, y compris le droit à la santé, à l'éducation, à l'aide sociale et à la protection contre l'exploitation. L'enregistrement des naissances permet aussi une meilleure planification étatique pour les citoyens.

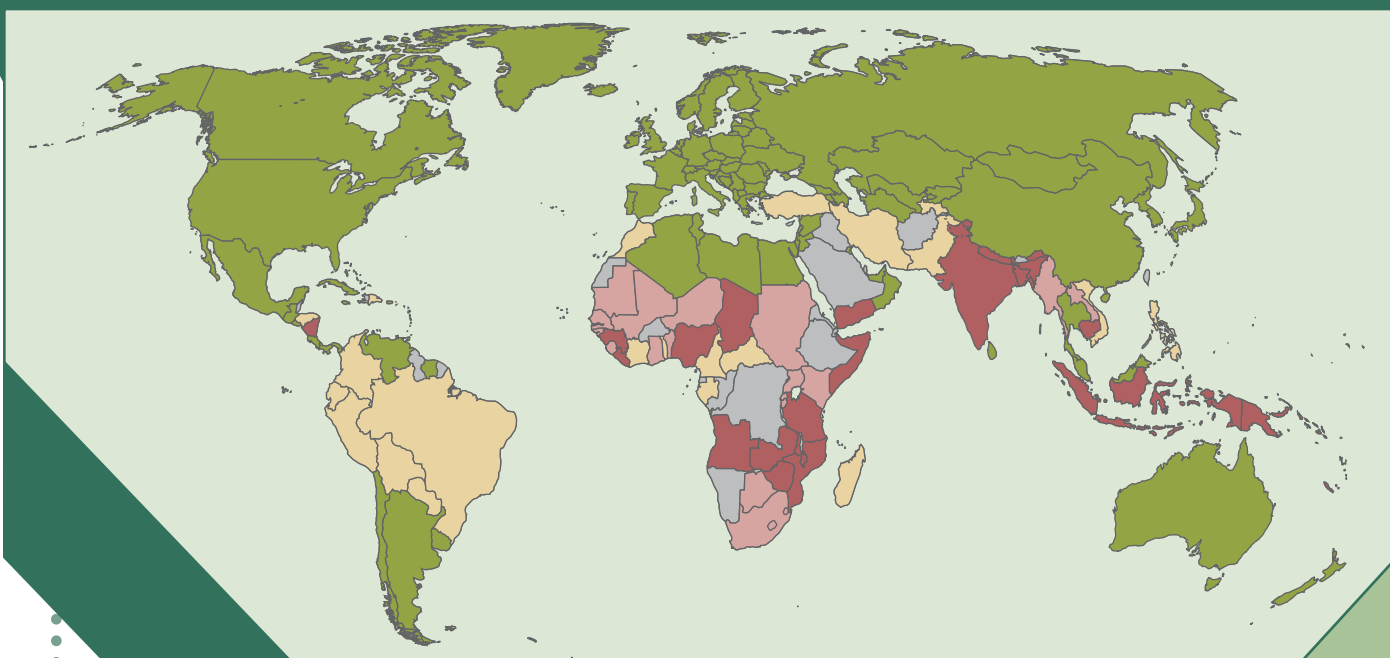
Pourtant, à la fin de la décennie, plus de deux cinquièmes des 132 millions de bébés naissant chaque année n'avaient pas été enregistrés.

Des enquêtes domestiques menées au cours des deux dernières années ont permis à presque un quart des pays en développement d'améliorer leurs rapports sur l'enregistrement des naissances.

Il s'agit de réduire les énormes disparités en termes d'enregistrement des naissances qui existent entre ville et campagne afin de garantir l'égalité des droits. La Guinée-Bissau offre l'exemple d'un pays parmi les moins développés qui a réussi à corriger ce déséquilibre en intensifiant l'enregistrement des naissances dans les zones rurales.



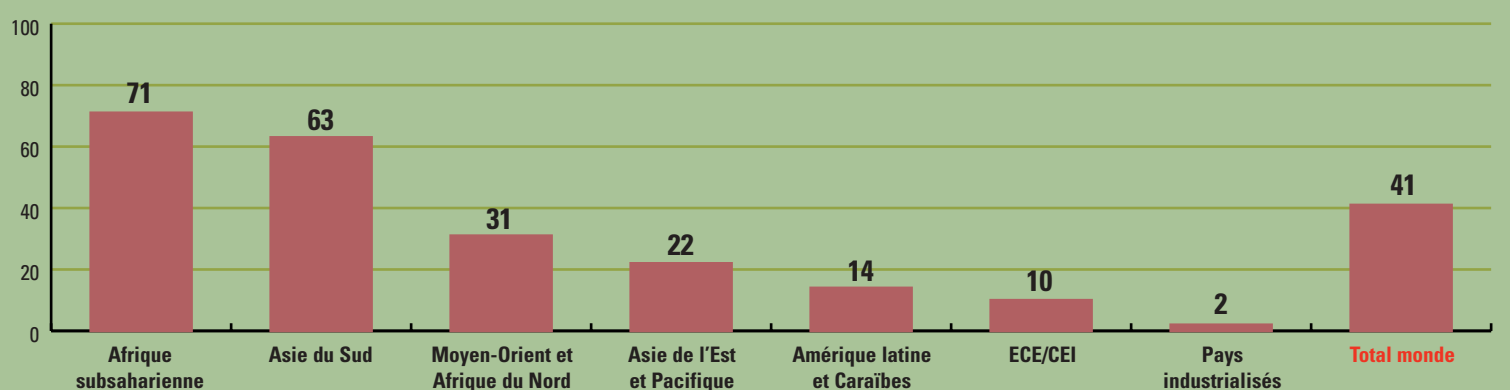
Niveaux d'enregistrement des naissances, estimations pour 2000



- 90 % ou plus de naissances enregistrées
- de 70 à 89 % de naissances enregistrées
- de 40 à 69 % de naissances enregistrées
- 39 % ou moins de naissances enregistrées
- Pas de données sur l'enregistrement des naissances

Plus de 50 millions de naissances ne sont pas enregistrées

Pourcentage de naissances annuelles non enregistrées, par région, 2000



Source pour les graphiques et la carte : UNICEF, 2001